



 groupe ecore

Communiqué de presse

Paris – 10/07/2010

Le sort des déchets ultimes oublié du projet de loi sur l'économie circulaire

Le projet de loi relatif à la lutte contre le gaspillage et pour une économie circulaire est présenté aujourd'hui, mercredi 10 juillet, en conseil des ministres par la secrétaire d'Etat à la transition écologique et solidaire, Brune Poirson, Il est attendu au Sénat fin septembre, puis devrait être discuté par l'Assemblée nationale à l'automne pour une adoption au printemps 2020.

En treize articles, le projet de loi propose plusieurs axes qui doivent permettre de « stopper le gaspillage », « d'améliorer la collecte pour lutter contre les dépôts sauvages », de « mobiliser les industriels pour transformer les modes de production » ou encore d'« informer pour mieux consommer ».

La volonté du gouvernement de prendre à bras le corps les enjeux autour du traitement des déchets est une excellente nouvelle. Cependant aucune de ces mesures ne propose de réelle solution pour le traitement des déchets ultimes dont le volume ne fait qu'augmenter et dont les débouchés ne font que diminuer.

« Nous saluons les mesures gouvernementales qui visent, à terme, à réduire les volumes d'enfouissement des déchets non ultimes et donc favoriser la transition écologique. Cependant, nous sommes aujourd'hui dans l'impasse sur la question des déchets ultimes, d'autant que leur volume ne fait qu'augmenter depuis que plusieurs pays d'Asie ont banni leur importation. Tout cela est la conséquence d'une situation globale. Réduire l'enfouissement de manière durable ne pourra se faire qu'en agissant sur ses causes » explique Philippe Sorret, directeur général délégué de GDE.

Cette situation est particulièrement critique pour la filière des véhicules hors d'usage qui subit actuellement un goulot d'étranglement et dont le nombre est condamné à augmenter à l'heure où le gouvernement encourage les Français à adopter des véhicules propres pour lutter contre la pollution de l'air.

Si rien ne change, « on pourrait voir le retour des décharges sauvages, et on peut s'attendre à la suppression de nombreux emplois si certains broyeurs doivent arrêter leur activité, faute de capacité ; sans compter les répercussions sur les casseurs. ». C'est donc toute une filière qui est menacée si le gouvernement ne réagit pas rapidement.

A propos de GDE Groupe Ecore

GDE Groupe Ecore est l'un des leaders français du recyclage, avec 3,7 millions de tonnes de matière recyclée dont 2,7 millions de tonnes de métaux ferreux, à travers un réseau de 64 sites de production et de collecte en France. Le groupe compte 1313 salariés pour un chiffre d'affaires de 1,2 milliard d'euros en 2017. www.gderecyclage.com/ Twitter @GDerecyclage / Facebook GDerecyclage

Contact presse Dentsu consulting :

Anne-Henri de Gestas

AnneHenri.DeGestas@dentsuaegis.com

06 89 80 48 31

Judith de Warren

Judith.dewarren@dentsuaegis.com

06 72 76 16 40